

Le 15 octobre 2018

Objet : Travaux d'aménagement rue du Buisson Fleuri

Affaire suivie par Monsieur Eloi FABRY

01 49 62 30 30 - ctm@laqueueenbrie.fr

Chère Madame, cher Monsieur,

Pour faire suite à la réunion publique de présentation du projet, en date du 27 septembre dernier, je vous confirme que le syndicat des voiries limitrophes de Pontault-Combault et La Queue-en-Brie va entreprendre les travaux de réaménagement de la rue du Buisson Fleuri à compter du 22 octobre prochain.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

- Travaux d'assainissement : mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées,
- Travaux d'adduction d'eau potable : réhabilitation de la conduite d'eau,
- l'enfouissement des réseaux aériens électriques et de télécommunications,
- la réfection de la voirie et des trottoirs,
- la création de places de stationnement du côté de Pontault-Combault,
- la création d'une piste cyclable bidirectionnelle du côté de La Queue-en-Brie,
- le remplacement des candélabres.

Les travaux d'assainissement débiteront, pour la première phase, à compter 22 octobre 2018 avec la fermeture de l'intersection des rues Buisson Fleuri, Chemin Vert et Jean Moulin. Une signalétique de déviation sera mise en place.

Par ailleurs, la réalisation de ces travaux entrainera les contraintes suivantes, notamment durant les phases de travaux d'assainissement :

- rue du Buisson Fleuri interdite à la circulation de 8h00 à 17h00 avec accès aux riverains le soir
- point de regroupement pour les collectes côté La Queue-en-Brie (voir plan)

Vous trouverez en pièce jointe un document récapitulatif sur les travaux.

Le coût global de ces travaux est estimé à 2.300.000 €, financé par le Syndicat des eaux, la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne, le territoire Grand Paris Sud Est Avenir et le syndicat des voiries.

Les services techniques de la commune de La Queue-en-Brie restent à votre disposition pour tous renseignements.

Conscient de la gêne occasionnée, mais soucieux d'améliorer votre cadre de vie, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.



Le Président du Syndicat des Voiries


Jean-Paul FAURE-SOULET
Maire de La Queue-en-Brie